



Mercredi 02.12.09 | 42e année | No 35

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Politique du logement et cohésion sociale

Pénurie d'appartements libres et montants élevés des loyers... La situation du marché du logement pour les personnes à revenu modeste est préoccupante.

La Ville de Neuchâtel ne possède que 1.78% des logements présents sur son territoire, soit 324 sur un total de 18'180 appartements (au 31.12.2008). Nous sommes néanmoins conscients de notre responsabilité. C'est ainsi que nous souhaitons maintenir les aides individuelles au logement pour les locataires touchés par l'arrêt des subventions fédérales. En tant que propriétaire, nous redoublons même notre engagement dans ce soutien.

A la recherche de solutions durables, nous étudions des stratégies pour aboutir à des propositions concrètes en matière de logement social, tout en nous préoccupant des perspectives démographiques, comme le vieillissement de la population.

Il importe de travailler à la définition d'une politique du logement adaptée aux besoins de la population. C'est un enjeu capital pour assurer la cohésion sociale au sein de notre société. Les collectivités publiques se doivent de coordonner leurs efforts, par la définition d'objectifs communs et l'engagement de ressources financières. Les fondations, coopératives et autres acteurs privés ont aussi un important rôle à jouer. C'est dans une collaboration renforcée entre tous ces partenaires, que des solutions pérennes, réalistes et réalisables pourront être trouvées!

Olivier Arni

Directeur de l'environnement, des transports et du développement durable



Les différentes rues du centre-ville s'illumineront jeudi soir. • Photo: archives

La ville s'illumine pour Noël

Depuis une quinzaine de jours, les illuminations de Noël fleurissent de part et d'autre de la ville. Jeudi soir, elles s'illumineront toutes pour la première fois cette année. Le sapin de Noël trônant sur la place de l'Hôtel communal brillera de tous ses feux dès jeudi soir également, grâce à l'initiative d'un club service qui invite la population à financer à son illumination. C'est pour la bonne cause!

Le coût des illuminations de Noël s'élève à 77'000 francs. Jusqu'à ce jour, les commerçants participaient à hauteur de 20'000 francs. Si le rapport du Conseil communal concernant l'Association «Neuchâtel

un cœur en ville» est accepté lundi par le Conseil général, la totalité des frais relatifs aux illuminations de Noël sera prise en charge par la Ville. (voir en p.9)

Installation

A Neuchâtel, Viteos a mobilisé quatre personnes et deux camions pour installer les décorations de Noël. «Les employés mobilisés auront travaillé durant trois semaines. Deux semaines pour le montage et une pour le démontage, en janvier, des illuminations de Noël», explique Claude Duriaux, responsable de l'éclairage pour Viteos. Le Service des parcs et promenades a également fourni un travail important. Il s'est

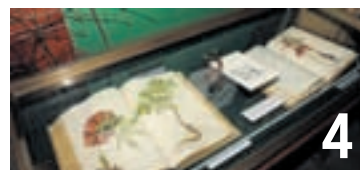
notamment chargé de décorer les sapins que l'on trouve en plusieurs endroits du centre-ville ainsi que certains giratoires.

Nouveautés

Deux nouveautés sont à signaler pour cette année 2009. D'une part, le plafond lumineux de la rue des Chavannes a été remplacé par une décoration LED. «De nombreuses ampoules étaient défectueuses», commente Claude Duriaux. Et de poursuivre: «La nouvelle illumination permettra d'économiser de l'énergie». D'autre part, de nouveaux éclairages ont été installés à la rue des Moulins, à titre d'essai. A découvrir dès jeudi soir! (ak)



3 Une délégation du programme Cités interculturelles a découvert les infrastructures de la Ville.



4 La BPUN présente des ouvrages accompagnés d'herbiers dans une exposition à voir jusqu'au 31 mars.



5 Une œuvre de Sebastian Muniz est à découvrir sur le parcours du Fun'Ambule.

STOPPPA Fils SA
PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

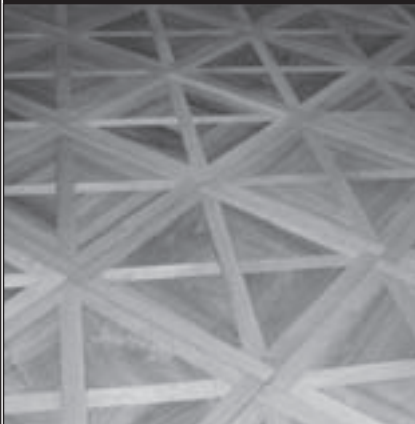

PLASLICA S.A.
Orée 30 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 06 96

**REVÊTEMENTS
DE SOLS**
Tapis - Parquets - P.V.C.

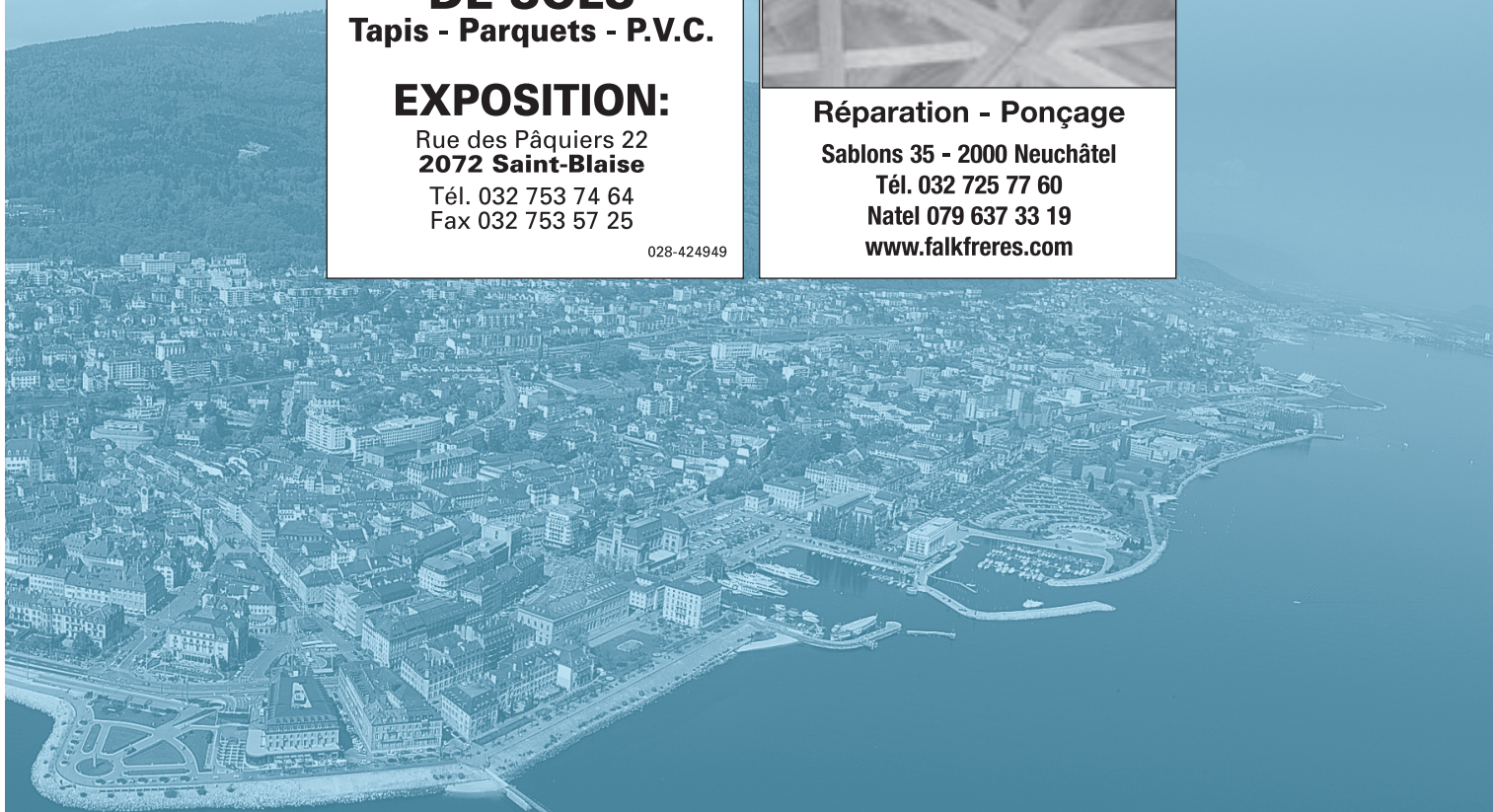
EXPOSITION:
Rue des Pâquiers 22
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 74 64
Fax 032 753 57 25

028-424949

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage
Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com



Dans ce numéro

Oeuvre musicale

La petite messe solennelle de Rossini sera jouée le 6 décembre au Temple du Bas. Cette œuvre constitue le véritable testament musical de Rossini.

Budget 2010

La Commission financière a examiné le budget 2010. Elle recommande dans son rapport au Conseil général de l'accepter lors de sa séance du 7 décembre prochain.

Page 8

Ordre du jour

Le Conseil général se prononcera lundi entre autres sur trois rapports du Conseil communal concernant la prolongation du soutien communal au city management, l'extinction des aides fédérales en matière de logement et la ligne TN 11.

Page 9



Artisanales

Les Artisanales de Noël se tiendront du 5 au 13 décembre à la Place du Port. Durant ces neuf jours, quelque 150 artisans exposeront leurs créations.

Page 10

Nouveau directeur

Thierry Châtelain succède à Michel Schlup en tant que nouveau directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Ils répondent à quelques questions.

Page 16

Les nouveaux arrivants en Ville de Neuchâtel ont été accueillis lors d'une soirée riche en culture



La délégation du programme Cités interculturelles du Conseil de l'Europe.

L'Europe à Neuchâtel

Suisses ou étrangers, les nouveaux arrivants en Ville de Neuchâtel ont récemment participé à une soirée d'accueil au Temple du Bas. Dans le cadre d'une action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, une délégation représentant différentes villes européennes était également présente.

Après la partie officielle, la soirée d'accueil s'est poursuivie par un apéritif, au cours duquel les nouveaux arrivants ont pu découvrir plusieurs stands d'information tenus par les différents services de la Ville.

Accueil des nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux arrivants a débuté par une présentation du programme de la soirée en neuf langues. La présidente de la Ville, Françoise Jeanneret a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants. «Le Conseil communal attache une importance particulière à l'information et à la communication avec les citoyens» a-t-elle expliqué. Une démonstration de capoeira, la projection du film «La ville devant soi», ainsi que des chants du «Coup de Joran», chorale des écoles primaires

de Neuchâtel, sont autant d'animations qui ont ponctué la partie officielle de la soirée. Les nouveaux arrivants ont également eu l'occasion de se balader entre les stands d'information des différents services de la Ville.

Cités interculturelles

Le programme «Cités interculturelles» est une action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. Il entend encourager la diversité en l'utilisant comme une ressource de créativité. Onze villes pilotes sont actuellement impliquées dans ce programme. Dans ce contexte, le Conseil communal a présenté les services et les infrastructures de la Ville à une délégation de représentants de huit villes qui participent avec Neuchâtel au programme du Conseil de l'Europe des Cités interculturelles. Le conseiller communal, Daniel Perdrizat a présenté à la délégation les grandes lignes de la politique de la Ville en matière d'intégration. «Une des spécificités de notre politique d'intégration, c'est de ne pas s'adresser à une catégorie de personnes en particulier mais à l'ensemble de la population», a-t-il expliqué. (ak)

Conseil de l'Europe

«Le Conseil de l'Europe a pour objectif le plus important la protection et la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit» a expliqué la présidente de la Ville, Françoise Jeanneret. Il se compose de 47 états membres, qui occupent la présidence à tour de rôle. La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey assure la présidence pour la Suisse, durant les prochains six mois. «La présidence constitue un événement puisque cela n'arrive que tous les 20 ans», a commenté Françoise Jeanneret, représentante de la Suisse à la Chambre des pouvoirs locaux, instance du Conseil de l'Europe. Dans ce contexte, de nombreux événements seront organisés en Suisse jusqu'en mai prochain. La rencontre des différents représentants des villes participant au programme des Cités interculturelles fait notamment partie de l'un de ces événements.



Les nouveaux arrivants ont partagé un apéritif de bienvenue au Temple du Bas.



La Bibliothèque publique expose des planches et des herbiers tirés de ses collections

Trésors botaniques dévoilés

Riche d'une collection remarquable de livres de botanique, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) présente un échantillon d'ouvrages précieux accompagnés d'herbiers dans une exposition à voir jusqu'au 31 mars. Un livre intitulé «L'illustration botanique du XVIIe au XIXe siècle à travers les collections de la Bibliothèque» paraît à cette occasion.

La présence de ce fonds s'explique par le rôle important que la botanique a joué dans la vie scientifique neuchâteloise. Introduite par le philosophe et naturaliste français Louis Bourguet (1678-1742), au début du XVIIIe siècle, cultivée par les médecins neuchâtelois Laurent Garcin (1683-1752) et Jean Antoine d'Ivernois (1703-1765), mise à la mode par les herborisations de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), elle devint la discipline de prédilection des élites neuchâteloises.

Milliers de livres

L'étude de la botanique conduira de nombreux amateurs à constituer des collections de sciences naturelles dont les plus belles seront acquises ou remises en don à la Bibliothèque de Neuchâtel. Michel Schlup, directeur sortant de la BPUN, cite, parmi d'autres, la collection de Henri Petitpierre (1772-1829), officier au service de

Napoléon, qui s'est faite au gré des campagnes militaires et comprend des pièces anciennes rarissimes. Celle de Jean-Frédéric de Chaillet (1747-1839) et celle, fastueuse, de Louis Coulon (1804-1894), qui renfermait la plupart des grandes flores du monde, méritent elles aussi une mention particulière. Des milliers de livres, dont beaucoup de documents précieux sont ainsi entrés dans le fonds botanique de la Bibliothèque tout au long des 18ème, 19ème et 20ème siècles.

7'000 aquarelles

L'étude de la botanique inspirera aussi la constitution d'herbiers naturels et artificiels dont certains sont aujourd'hui propriété de la Bibliothèque. Celle-ci conserve ainsi un des herbiers naturels constitués par Jean-Jacques Rousseau. Elle a réussi à acquérir deux des plus beaux herbiers artificiels réalisés en Suisse: celui de Louis Benoît (1755-1830), émailleur et peintre de cadrans aux Ponts-de-Martel, qui se compose d'une trentaine de recueils contenant près de 7'000 aquarelles de plantes, d'insectes et de vers auxquels se



La BPUN expose quelques-unes des merveilles qu'elle conserve dans le domaine de la botanique.

mêlent une quarantaine d'aquarelles représentant des oiseaux de nos régions. La BPUN possède également l'herbier du médecin Charles-Louis Depierre (1790-1853), en quatre gros volumes, renfermant quelque 3900 dessins originaux dont les trois quarts finement enluminés.

Un volume exceptionnel

L'exposition met en évidence les pièces majeures des collections de la

BPUN et en particulier celles qui ont valeur d'emblème dans l'illustration botanique. Les herbiers sont présentés par Claire-Aline Nussbaum, collaboratrice au Jardin botanique, et les recueils imprimés par Thierry Dubois Cosandier, bibliothécaire, et Michel Schlup. La BPUN consacre par ailleurs le 10ème volume de sa collection «Patrimoine» à l'illustration botanique. A commander auprès de la BPUN au prix de 56 francs. (Lire aussi l'interview en page 16)



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Jusqu'au 31 mars 2010, exposition «L'illustration botanique du XVIIe au XIXe siècle».

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Dimanche 6 décembre à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Mardi 8 décembre à 12h15, mardi du musée. Visite commentée de l'exposi-

tion «Le monde selon Suchard», par Vincent Callet-Molin.

Mardi 8 décembre à 12h15, mardi du musée. Visite commentée sous forme de dialogue de l'exposition «Guerres» entre Martial Leiter et Walter Tschopp.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Jusqu'au 16

mai 2010, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 18 décembre, exposition *Here Comes the Sun*. Ouvert me au di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

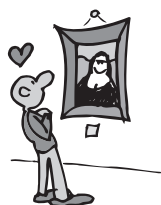
Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 27 décembre, exposition Helga Schuhr, peinture. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 janvier 2010, exposition Olivier O. Olivier, dessins 1988-2009. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Conférences

Faculté des lettres (espace L. Agassiz 1), Université du 3^e âge: jeudi 3 décembre de 14h15 à 16 heures: «Des contes en patois jurassien. Un patrimoine linguistique et culturel de Suisse romande», par Aurélie Reusser-Elzinger, assistante-doctorante en dialectologie à l'Université.

Mardi 8 décembre de 14h15 à 16 heures: «Le traitement forcé des personnes atteintes de troubles psychiques en droit Suisse», par Olivier Guillod, professeur à l'Université, directeur de l'Institut du droit de la santé.





L'actualité culturelle

Cœur d'homme

Le danseur-chorégraphe Emmanuel Accard, directeur artistique de Résodanse Station sera de retour sur scène, les 4, 5 et 6 décembre avec le ballet-théâtre «Cœur d'homme». Dans un univers épuré, la création alliant intensité et humour basée exclusivement sur des pas de deux, explore et décloisonne les genres: scénographie contemporaine, stylistique danse jazz, moderne et hip-hop, univers musical électronique minimal et organique.

En première partie, les compagnies de jeunes talents TNT Danse et D. Generation présenteront leur spectacle tout public.

Résodanse Station, Prébarreau 17, vendredi 4 décembre à 19h30. Samedi 5 décembre à 20 heures et dimanche 6 décembre à 17 heures au Théâtre de Colombier. Réservations: tél. 079/756 17 90, www.resodanse-station.ch

Deadly rock' n'roll Festival



Le festival Deadly rock' n'roll se tiendra les 4 et 5 décembre au Queen Kong Club.

L'exceptionnel Kid Congo Power, ex-membre fondateur des Cramps et de Gun Club ouvrira les feux vendredi avec The Pink Monkey Birds, son groupe rock'n'roll psychédélique

junglissime. S'en suivront Black Diamond Heavies, duo dirty blues-gospel-soul-punk incroyablement performant, enregistré par Dan des Black Keys.

Le guitariste Hideo Takahashi et le batteur Yuichiro Matthew Kazama forment les Birthday Suits. Ce duo garage rock noise puissant se produira samedi 5 décembre. Efficace, perspicace et suintant le rock'n'roll, le groupe Come'n'Go (photo) mettra un terme à ce joyeux festival, puis cèdera la place sur la piste de danse à DJ Lady Black Sally.

Queen Kong Club, Case à chocs, vendredi 4 décembre et samedi 5 décembre (portes à 21h30, live 22h30. Fr. 22.-/ Fr. 15.- le 5 décembre. Les deux soirs Fr. 30.-. Prélocation: www.petzi.ch

Café de l'Europe

La Maison de l'Europe transjurasienne accueillera lundi 7 décembre au Théâ-

tre du Concert, Jean-François Solnon, professeur à l'Université de Franche-Comté, à Besançon pour un exposé-débat consacré à la Turquie.

L'exposé sera suivi d'une agape turque et d'une lecture musicale.

Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, lundi 7 décembre à 18 heures.

Rendez-vous Nature

Dans le cadre des «Rendez-vous Nature», André Paratte présentera mercredi 9 décembre au Muséum d'histoire naturelle, son film sur le Costa Rica.

Recouvert encore en partie de forêt tropicale, le Costa Rica possède une nature d'une grande diversité, depuis la mangrove jusqu'aux pentes des volcans recouvertes de forêts des nuages.

Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, mercredi 9 décembre à 12h30 et à 14h15. Entrée libre.



Le tunnel du Fun'Ambule illuminé d'une œuvre forte de l'artiste Sebastian Muniz

Ici et maintenant

Le tunnel du Fun'Ambule s'éclaire désormais d'une œuvre de Sebastian Muniz. Intitulée «ICI», l'installation de cet artiste chaud-de-fonnier se compose de trois caissons circulaires luminescents de deux mètres de diamètre accrochés au mur. Un appel en fait à ralentir notre course folle vers la mort et à nous arrêter un instant dans l'ici et le maintenant.

Sebastian Muniz, 37 ans, est l'auteur du cœur palpitant qui éclaire le hall d'entrée de l'Hôpital Pourtalès. L'an passé, il a remporté avec son projet pour le tunnel du Fun'Ambule les 50'000 francs du Prix culturel offert chaque année à un artiste par Migros Neuchâtel-Fribourg.

Des milliers de papillons

Il faudra au voyageur distrait de multiples allers et retours pour apprécier toute la poésie d'ICI. Les trois disques formant l'adverbe (qui se lit dans les deux sens) sont composés de milliers de papillons qui expriment la dualité diurne-nocturne. Des papillons jaunes (espèces diurnes) forment les trois lettres du mot alors que des papillons noirs (espèces nocturnes) composent le fond sur lequel s'inscrivent les lettres. Les premiers signifient le jour, la vie vers lesquels tendent les passagers en mouvement dans le funiculaire tandis



L'installation de Sebastian Muniz dans le tunnel du Fun'Ambule nous rappelle l'importance de l'instant présent. • Photo: Yann Eggenschwiler

que les papillons noirs symbolisent la nuit du tunnel...

Ambivalence de la vie

Conservateur au Musée d'art et d'histoire, Walter Tschopp a soutenu avec succès le projet de Sebastian Muniz devant le jury du Prix Migros. Il se demande si le voyage perpétuel du Fun'Ambule à travers un tunnel sombre ne représente pas pour l'artiste une métaphore de l'ambivalence de la vie humaine dans ses allers-retours permanents. L'œuvre inaugurée vendredi en présence du conseiller communal Alain Ribaux se

place au cœur de cette ambivalence entre le jour et la nuit, l'instant et la durée.

C'est ici que cela se passe

Muniz pose la question philosophique du sens de la vie: c'est ici que cela se passe, alors que nous naviguons sans cesse entre ce qui vient de se passer et ce qui va arriver. C'est le message que nous livre cette œuvre quand, en déplacement avec le Fun'Ambule, notre œil la capte fugitivement dans un sens ou dans l'autre... Ici et maintenant et non pas hier ou demain incertain.

Chronique culturelle



Concert

Résidents de la Maison du Concert, les Chambristes avaient invité dimanche des jeunes et des aînés à nous donner l'aubade. Ainsi, l'orchestre de Pro Senectute et la Camerata Giovane de l'Ecole de musique de Bienne ont interprété ensemble pour la plus grande joie d'un public enthousiaste des extraits de Carmen ainsi qu'une composition de Nino Rota. Le tout dans une salle pleine comme un œuf comme on aimerait la voir plus souvent! Le plaisir de ce concert-apéritif dominical fut toutefois gâché par l'intervention liminaire d'Etienne Frenk, des Chambristes, qui a invité le public à signer une pétition s'insurgeant contre la résiliation «sans négociations» par la Ville du bail de la Maison du Concert. La réalité est bien différente! Il n'y avait pas d'autre alternative pour négocier valablement avec des interlocuteurs intransigeants que de dénoncer un bail qui, sans quoi, se prolongerait automatiquement pour cinq nouvelles années. Invité depuis à plusieurs reprises à participer aux réflexions et travaux en cours sur l'avenir de la Maison du Concert, le comité de l'Association s'y est catégoriquement refusé... Dommage!

Patrice Neuenschwander



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

CONCERT DE GOSPEL
NEUCHÂTEL

vendredi Temple du Bas
4 déc. **20h15**

Entrée libre - collecte au profit des programmes au Sri Lanka

**CHORALE
DE ROCHETTE**

150 choristes
danseurs freestyle
direction : Pascale Bardet

photo : D. Thorens - graphisme : CaronWentz Créatif

Après *Bernie* et *Enfermés dehors*, deux réalisations acerbes, Albert Dupontel présente un film davantage « tout public »

Dupontel n'en finit pas de jouer les mauvais garçons

Laure-Anne Pessina



L'acteur-réalisateur français à l'humour grinçant Albert Dupontel revient sur le devant de la scène avec son nouveau film « *Le vilain* », qui bouscule délicieusement. Sans être un chef-d'œuvre, ce divertissement se distingue par son audace, et par un jeu d'acteurs corrosif. Une pincée de spontanéité, trois cuillères d'absurdité et le tout parsemé de burlesque...la « sauce Dupontel » est réussie!



Suite à un braquage de banque qui tourne mal, Sydney (Albert Dupontel), brigand notoire sans dieux ni lois, se réfugie chez sa vieille mère loufoque (Catherine Frot), à qui il n'avait pas rendu visite depuis près de 20 ans. Les retrouvailles sont tout d'abord joviales,

puis tourment au vinaigre. La vieille bigote de 78 ans découvre en effet que son fils adoré est responsable d'un nombre incalculable de méfaits, certains commis durant sa plus tendre enfance. Elle y voit dès lors la raison de la malédiction dont elle fait l'objet: elle

ne peut ni se blesser, ni mourir, car Dieu ne veut pas d'elle: il lui en veut. Elle essaie alors de forcer Sydney à réparer le tort qu'il a pu causer par le passé.

Déraisonnable, extravagant, saugrenu...autant de qualificatifs qui viennent à l'esprit lorsque l'on se

penche un instant sur *Le vilain*, un film frais et inventif, fortement marqué par l'« esprit Dupontel ». Or si l'humour cynique et la dérision sont bel et bien présents, on ne retrouve nullement l'ultra-noirceur de *Bernie*, ou la virulence de *Enfermés dehors*. Cette réalisation, moins « brutale » et de ce fait plus accessible au « grand public », va au-delà de la satire et réussit par son originalité à nourrir notre attente, dans un univers à la fois irréel, théâtral et insensé.

Un film de qualité donc, qui se distingue des navets insipides que nous livrent régulièrement les cinéastes français. A noter notamment la performance de Catherine Frot (*le dîner de cons*, *Odette Toulemonde*), qui est tout simplement exquise en mémé pétillante, et dont le talent comique est révélé dans toute sa splendeur. Quant à Albert Dupontel, il endosse tour à tour le rôle de benêt, d'escroc rusé, de sadique et de fils aimant, le tout dans un excès contrôlé. Bref, un vrai vilain! A ne pas prendre au 1^{er} degré. (lap)

La Ville jeune

Associations de quartier du Mail et Maladière, dimanche 6 décembre à 18 heures dans la cour de la nouvelle école de la Maladière: fête de St-Nicolas. Surprise pour les enfants, soupe, thé et vin chaud offerts grâce au soutien des commerçants du quartier.

Atelier des musées, ateliers chocolats « Spécial Noël » au Musée d'art et d'histoire, (dès 7 ans). Mercredi 9 décembre de 13h30 à 15 heures ou de 15h30 à 17 heures, ou mercredi 16 décembre de 13h30 à 15 heures ou de 15h30 à 17 heures.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, tél. 032 717 79 18 (matin) www.atelier-des-musees.ch

Bibliothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), mercredi 9 décembre à 15 heures et à 16 heures, contes pour enfants de 3 à 5 ans.

Théâtre du Passage, mercredi 9 décembre de 12h30 à 13h15, midi-musique « Così fa Mozart », avec Marie-Ophélie Gindrat, violon, Hélène Conrad, violon, Cosmina Stinga, alto, Simon Zinsstag, violoncelle et Edzo Bos, piano. Entrée seule Fr. 10.- (tarif réduit Fr. 5.-); entrée avec sandwich et minérale Fr. 18.-; entrée avec sushi et minérale Fr. 27.-. Réservations: tél. 032 717 79 07 ou 032 717 82 24 (pour la formule avec repas).



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Basketball Samedi 5 décembre, halle de sport de la Riveraine, 20h30, Union Neuchâtel-Colas Bernex basket, LNB.

Volley Samedi 5 décembre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Sagres NUC-VBC Biel-Bienne I, LNA.

Hockey sur glace Mercredi 2 décembre, patinoires du Littoral principale, 19h45, Neuchâtel Futur-Le Locle, novices A. Samedi 5 décembre, patinoires du Littoral halle, 11h30, Neuchâtel Futur-Ajoie, moskitos A.

Patinoires du Littoral (du 3 au 9 décembre)
Piste principale
je: 13h45-15h45 public et hockey libre.
je: 13h45-15h45 public et hockey libre.
sa: 13h45-16h public et hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public et hockey libre.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Le Conseil général se prononcera sur un rapport de la Commission financière concernant le budget 2010

Marge de manœuvre serrée

Le 7 décembre, le Conseil général se prononcera sur les rapports du Conseil communal et de la Commission financière concernant le budget 2010. Pour mémoire, le budget 2010 de la Ville présente un déficit de 6'278'700 francs pour quelque 249 millions de charges et 243 millions de recettes. (voir édition du 7 octobre).

La Commission financière a examiné ce projet en séances plénières le 27 octobre, ainsi que les 5 et 12 novembre. Elle est unanime pour recommander au plénum d'approuver ce budget et les arrêtés qui l'accompagnent.

Budget 2010

Le directeur des finances, Alain Ribaux, a présenté la situation des finances de la Ville à la Commission financière. Celle-ci s'est ainsi rendu compte que Neuchâtel traverse une période économiquement difficile, avec une marge de manœuvre plus que serrée. La Commission financière s'est par ailleurs dite satisfaite de la politique financière menée par la Ville. L'élaboration d'un budget sérieux reflète un esprit d'équipe qui lui donne confiance dans la gestion du Conseil communal. Un déficit de 6,3 millions de francs n'est guère réjouissant. Par les temps qui courent, la Commission financière s'est néanmoins déclarée satisfaite que ce déficit reste à une échelle supportable.

Crise économique

Par rapport à l'année précédente, les recettes fiscales des personnes morales devraient diminuer de 5,5 millions de francs, en raison de la crise économique. En revanche, les charges liées à l'aide sociale et aux mesures d'intégrations professionnelles risquent de connaître une augmentation de 1,74 million de francs. Une réjouissante diminution globale des charges de 1% a pu être observée grâce à un effort général d'économie. Les mesures de restructuration permettront de faire des économies durables à hauteur de 2 millions de francs. Le déficit a pu être atténué par quelques effets bienvenus. D'une part, l'absence de rappel pour la Caisse de pensions à la suite de l'entrée dans la Caisse de pensions unique. D'autre part, l'indexation négative des salaires et les taux d'intérêts qui demeurent à un niveau très bas.

Non à un déficit durable

Des membres de la Commission financière se sont dits défavorables à un déficit durable. Le potentiel de location du stade de la Maladière a notamment suscité différentes questions auprès des membres de ladite commission. Ils aimeraient connaître le coût de revient par événement en distinguant la part des frais fixes de structure de celle des frais variables. Dans ce contexte, la Commission financière attend le prochain rapport du Conseil communal au Conseil général avec impatience.

Investissements

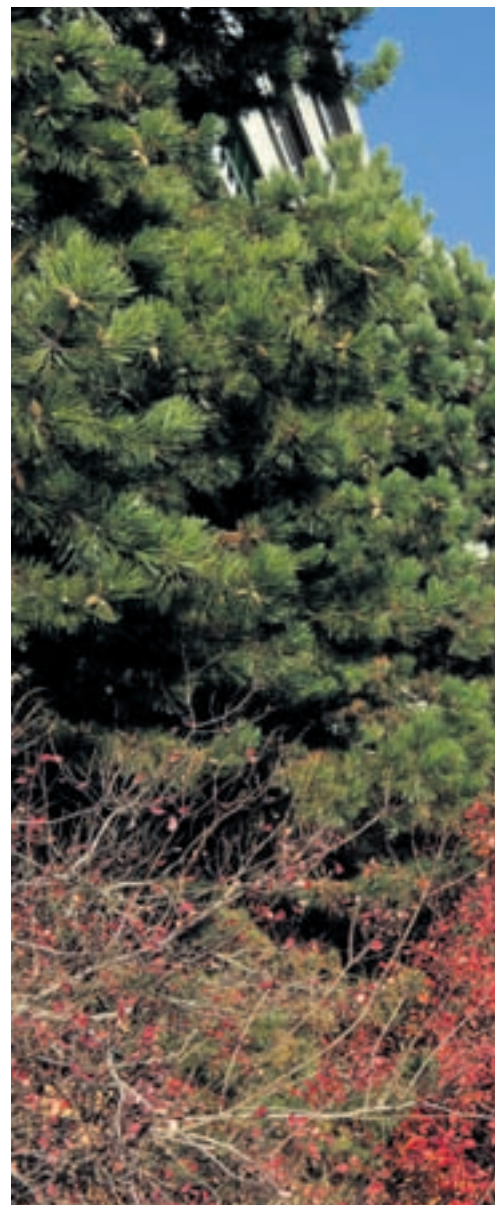
En ce qui concerne le budget des investissements, certains membres de la Commission financière estiment que la Ville pourrait profiter des bas taux d'intérêts actuels pour investir davantage dans l'entretien de son patrimoine. La Ville pourrait ainsi contribuer à une politique anticyclique. Les mêmes membres de la Commission financière se posent également des questions quant à l'opportunité de futures ventes d'immeubles. La majorité de la commission prend acte des arguments du Conseil communal en matière de prudence et de respect de l'obligation d'avoir un autofinancement de 70%. Elle recommandera lundi au plénum d'accepter le budget 2010 de la Ville.



Reports de charge

La Commission financière partage l'avis du Conseil communal de ne pas intégrer les reports de charge prévus par l'Etat. Ce faisant, la Ville de Neuchâtel ainsi que les autres communes tiennent à montrer leur opposition de principe quant à ces reports. Par ailleurs, l'entrée dans la Caisse de pensions unique - qui se fera sur la base du taux de couverture de celle de l'Etat - ne devrait toucher la fortune nette de la Ville qu'à hauteur de 2 ou 3 millions de francs.

La Commission financière a examiné le budget 2010 en séance plénière.



Dans le quartier des Acacias, plusieurs immeubles seront...



Quatre rapports du Conseil communal fi...

Soutien renc

Le Conseil général aura fort à faire lundi prochain. Outre le budget 2010 de la Ville, il aura à se prononcer sur trois rapports du Conseil communal concernant la ligne TN 11, l'extinction des aides fédérales en matière de logement et la prolongation du soutien communal au city management. Le programme politique 2010-2013 et la planification financière seront certainement abordés en janvier.

Neuchâtel un cœur en ville

Le Conseil général se prononcera d'abord sur un rapport du Conseil communal concernant le renouvellement...



t touchés par l'extinction des aides au logement.

figurent à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général

Renouvelé pour le city management

ment de la subvention octroyée à l'Association «Neuchâtel un cœur en ville». Le Conseil communal a établi un bilan d'activité suite aux trois premières années d'expérience d'un management du centre-ville et formule des propositions pour l'avenir. Il a décidé d'accorder une subvention annuelle de 100'000 francs pour les années 2010-2012 à l'Association «Neuchâtel un cœur en ville» dans le but de poursuivre un véritable dialogue entre les Autorités et les commerçants. La Ville prendra notamment en charge la totalité des frais des illuminations de Noël. Mais attention ! Pour les années 2011 et 2012, la subvention communale accordée sera propor-

tionnelle au soutien financier des commerçants.

Propriété de logements

Le second rapport soumis au Conseil général par le Conseil communal concerne la signature de conventions tripartites suite à l'extinction des aides fédérales encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements (LCAP). Les subventions fédérales en lien à la LCAP vont peu à peu disparaître. A Neuchâtel, les immeubles de Pierre-à-Bot 30-32, propriété de la Ville, sont touchés par la fin des mesures d'aide au logement au même titre que ceux de Denis-de-Rougemont l'ont été à

fin 2008. Dans ce contexte, le système de conventions tripartites a été conçu afin d'atténuer provisoirement les hausses de loyer pour les immeubles dont les subventions LCAP arrivent à terme. L'Etat, la commune sur laquelle est située l'immeuble et le propriétaire de l'immeuble constituent les trois partenaires entre lesquels ce système est établi. Si l'Etat a décidé de ne pas renouveler certaines prestations en termes de logement, la Ville souhaite continuer, dans la mesure de ses moyens, à lutter pour l'accès au logement pour tous. Coût de l'opération pour la Ville : quelque 170'000 francs par année pour les années 2010, 2011 et 2012.

Ligne 11

Le Conseil général sera également amené à se prononcer sur la prolongation de la période d'essai du tronçon La Maladière - Parking d'échange du Nid-du-Crô (Piscines) de la ligne 11 des TN. La Ville souhaite développer et favoriser le transfert modal de la voiture vers les transports publics. Un parking d'échange P+R sera mis en place au Nid-du-Crô, dès 2010, afin de déplacer une partie de la circulation vers ce parking. La ligne 11 se compose de deux tronçons : Place Pury - Maladière (centre commercial) et Maladière - Nid-du-Crô. Après 3 ans d'essai, seul le premier tronçon a rempli les critères de réussite lui permettant d'être intégré au «pot commun» des transports, au niveau cantonal. Le parking P+R du Nid-du-Crô, n'étant pas encore entré en fonction, la Ville souhaite prolonger, à ses frais, l'essai du second tronçon pour trois ans supplémentaires. La prolongation de cet essai s'inscrit dans une volonté de mettre en oeuvre une politique de la mobilité et de stationnement cohérente. Coût de l'opération pour la Ville : 315'700 francs par année.

 Solo de danse de Laura Rossi, fondatrice de la compagnie Tape'nads, à la Maison du Concert

Plongée dans l'univers du souvenir

Le nouveau spectacle chorégraphique que présente la danseuse Laura Rossi à compter de jeudi à la Maison du Concert s'intitule «Via Castellana 96». Le spectateur y est invité à suivre les péripéties rocambolesques d'une femme dont la vie est faite de petites conspirations.

Laura Rossi a fondé en 1998 avec Alain Christen la compagnie de théâtre-danse Tape'nads qui présente depuis une création par année. Dans «Via Castellana 96», la danseuse interprète Julia, un personnage tendre rempli de malice. Pour survivre dans l'univers qui l'entoure, cette jeune femme est contrainte de se livrer à de petites magouilles et autres tripotages...

Trafic de déchets

Ce spectacle se décline comme un scénario de film italien néoréaliste. Il plonge dans l'univers des souvenirs et propose une approche décalée et poétique de notre société occidentale. L'intrigue amène



La danseuse et chorégraphe Laura Rossi fait corps avec la Via Castellana dans son nouveau spectacle. • Photo: Marc-Olivier Schatz

l'unique personnage à se compromettre dans un trafic de déchets et une affaire de blanchiment d'argent sale. Julia traverse ainsi une série de situations rocambolesques. Quant à Laura Rossi, elle pose un regard ironique et critique mais profondément humain sur la nature humaine. L'émotion, la

puissance évocatrice de la danse et l'humour sont présents tout au long de cette «Via Castellana» qui invite à entrer dans un univers tout empli de poésie. Une chorégraphie qui navigue entre réel et irréel, à déguster sans modération comme une bonne soupe minestrone!

Tragi-comique!

Spécialisée dans le théâtre-danse, Laura Rossi a travaillé durant huit ans, de 1988 à 1996, comme danseuse soliste pour une compagnie professionnelle basée à Ulm, en Allemagne. De retour à Neuchâtel, elle crée ses propres chorégraphies et se replonge dès 2006 dans le théâtre-danse. Sa démarche artistique se caractérise depuis par un travail plus approfondi en terme de dramaturgie. La chorégraphe neuchâteloise pratique une danse plus expressive et plus théâtrale qui lui permet de mettre en scène des personnages et d'explorer à travers le mouvement les voies de l'humour burlesque, du tragi-comique et de l'émotion. Naissent ainsi à travers ses solos des héroïnes pittoresques et décalées.

Maison du Concert, les 3, 4, 9, 10 et 11 décembre à 20h30 ainsi que les 6 et 13 décembre à 17h. A signaler que Laura Rossi reprend les 21, 22 et 23 janvier au Théâtre du Passage la création 2008 de Tape'nads intitulée «L'envers du dehors».

 Les Artisanales de Noël se tiendront du 5 au 13 décembre à la Place du Port

Un marché de Noël pas comme les autres

Quelque 150 artisans de Suisse et de France exposeront leurs créations lors des Artisanales de Noël. Cette manifestation s'ouvre samedi et durera jusqu'au 13 décembre à la Place du Port. Les Artisanales se distinguent des Marchés de Noël traditionnels du fait que chaque objet doit être confectionné par l'artisan qui l'expose.

Le but d'une telle manifestation est de promouvoir le savoir-faire des artisans au travers de l'imagination et de la créativité. Les Artisanales mettent en avant les gestes et les techniques qui ont été transmis de génération en génération. Dans cette optique, toute forme de revente est formellement interdite dans le cadre de la manifestation.

Organisation

Une nouvelle équipe a été mise en place au début de l'année pour se



Quelque 150 artisans viendront exposer leurs créations aux Artisanales de Noël.

charger de l'organisation de la présente édition. Elle poursuit deux objectifs. D'une part, elle souhaite faire perdurer cette manifestation unique en Suisse. D'autre part, elle

désire garder le caractère authentique de la manifestation, afin de ne pas se transformer en une quelconque foire de la revente. Dans cette optique, la nouvelle équipe entend favoriser les

artisans participant aux Artisanales en leur proposant des emplacements à des prix abordables.

Décoration

Les Artisanales de Noël s'étendent sur quelque 5000 mètres sous une tente chauffée. Chaque exposant doit décorer son stand de manière festive afin de créer une atmosphère de Marché de Noël. Les organisateurs sollicitent l'aide de sponsors dans le but d'assurer une place aux artisans à un prix raisonnable. Ils proposent diverses manières de soutenir l'organisation des Artisanales de Noël. Outre les bâches et les flyers, les personnes intéressées peuvent apporter leur soutien à hauteur de 200 francs et faire figurer une carte de visite sur des sets de table tirés à 30'000 exemplaires. (ak)

Entrée: 5 francs et gratuite depuis 19 heures.

A propos...



Pouvoir symbolique

Connaissez-vous le crime d'« offense au chef de l'Etat ? » Tombé en désuétude sous la Ve République chez nos voisins français, ce crime de lèse-majesté avait été utilisé deux fois par le Général de Gaulle et le Maréchal Pétain pour avoir été traité de « vieux cul ».

L'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy en 2007 a changé la donne et la personnalisation du pouvoir expose à davantage de critiques. Ainsi, deux citoyens de l'hexagone ont été récemment poursuivis, à ce titre, justifiant par-là le dépôt d'un amendement à l'Assemblée nationale visant à supprimer ce délit prévu par la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

Les systèmes politiques existants ou proposés sont multiples. Appliquée dans notre pays, la démocratie est considérée comme le système idéal à atteindre. La collégialité en est une particularité régulièrement remise en cause...

Dans notre canton notamment, les présidents des gouvernements sont désignés sur le principe d'une égalité formelle entre les membres, l'expression « Primus inter pares », désignant une personne qui préside une assemblée sans avoir de pouvoirs propres. Cela constitue parfois un agréable bouclier.

Rémy Voirol

Portes ouvertes aux Caves



Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public

vendredi 4 décembre de 17h à 21h et samedi 5 décembre de 10h à 18h

Venez déguster les différents crus élevés dans nos caves, sans obligation d'achat. Visite des caves, soupe aux pois et concours attendent les visiteurs.

La Ville officielle

Parlement de la Ville : les séances sont publiques



Examen du budget 2010

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 7 décembre 2009 à 18h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la dix-neuvième séance est le suivant :

Rapports du Conseil communal

09-023 Rapport du Conseil communal, concernant le renouvellement de la subvention octroyée à l'Association « Neuchâtel un cœur en ville ».

09-024 Rapport du Conseil communal, concernant la signature de conventions tripartites suite à l'extinction des aides de la loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements (LCAP).

09-025 Rapport du Conseil communal, concernant la prolongation de la période d'essai du tronçon La Maladière-parking d'échange du Nid-du-Crô (Piscines) de la ligne 11 des TN.

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

09-019 - 09-203 Rapports du Conseil communal et de la Commission financière, concernant le budget de l'exercice 2010.

Rapport du Conseil communal

09-020 Rapport d'information du Conseil communal, concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissements 2010-2013.

Autres objets

09-608 Interpellation du groupe PopVerts-Sol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Stade de Pierre-à-Bot : priorité à la formation ».

09-610 Interpellation du groupe PopVertsSol, par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée « Au sujet de la place du vélo dans les zones 30 ».

Neuchâtel, le 18 novembre 2009.

AU NOM DU
CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Françoise Jeanneret **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera le :

vendredi 18 décembre 2009

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement

Anim'Action

Aux habitant-es de Serrières

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier ?

Venez la présenter lors de la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

lundi 7 décembre à 19 heures au Restaurant Le Clos à Serrières

Les Lundis des mots



Lundi 7 décembre à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 : *Tribune des nouveautés : « Paroles de femme »*

Avec Lucette Junod-Pellaton, Odile Cornuz et Laure Chappuis.

A 20h30 au Chauffage compris, rue des Moulins 37 : *Entre mots et zinc* Soirée slam mixte et scène libre.

Lundi 14 décembre à 20 heures à la Confiserie Wodey-Suchard, rue du Trésor 5 : *Contes de Noël* Par Blanche Droz et Claude Ganguillet.

La chronique multimédia de...

Left for Dead 2 : des zombies en veux-tu, en voilà

Adrien Iseli



Sortie dans un climat oscillant entre haine et amour, la suite tant attendue de Left for Dead est finalement disponible sur PC et Xbox 360. Si le principe du jeu n'a guère évolué et invite toujours quatre survivants à se frayer un chemin à coups de pétoires au milieu de zombies, la question consiste à savoir si cette suite en est vraiment une ou s'il ne s'agit que d'une extension payante « déguisée ».



Left for Dead, premier du nom, mêlant habilement un « gameplay » tourné vers la coopération et une ambiance rendant hommage aux nanars gores de série B, avait créé une véritable surprise dans le monde du jeu vidéo et séduisit immédiatement un nombre incalculable de fans. Ceux-ci espéraient de la part de l'éditeur Valve qu'il fasse (sur)vivre son bébé fétide en mettant à disposition des mises à jour gratuites. Mais, en ces temps de crise, Valve a changé son fusil d'épaule, au risque de froisser ses aficionados.

L'éditeur a pourtant mis le paquet pour fournir une suite réussie. Vous retrouvez quatre nouveaux survivants, à peine moins charismatiques que les anciens, dans cinq campagnes inédites très bien élaborées, dont un niveau dans un centre commercial qui rappelle furieusement le film « L'aube des morts » de Zack Snyder. Vous traverserez dans le désordre un immeuble en flammes, un parc d'attractions qui n'a plus rien d'« attirant », des marais nauséabonds et des plantations inondées qui ralentissent franchement votre progres-

sion. De plus, il ne faudra plus seulement aller d'un point A à un point B mais effectuer quelques missions bien spécifiques et quelques fois absurdes ; comme aller chercher des bidons d'essence pour remplir le réservoir d'une voiture d'exposition ou amener des sodas frais à un survivant barricadé sur le toit d'un immeuble. Toutes ces missions nécessitent une très grande collaboration entre les joueurs, bien plus que dans le premier épisode.

De plus, de nouvelles armes, options et bonus font leur apparition.

Tronçonneuses, machettes, ou poêles complètent dignement votre panoplie anti-zombies. Et c'est sans compter les nouveaux ennemis, comme le Charger, sorte de Sébastien Chabal moribond, qui vous aplatit comme une misérable crêpe. Au final, cette suite remplit tous ses objectifs en gardant l'essence même du précédent opus et apporte son lot de fraîcheur qui ravira les plus sceptiques. De toute manière, polémique ou pas, si vous avez aimé le premier, vous adorez Left for Dead 2.

A.I.

A travers l'histoire



Rue de Pourtalès, construite entre 1880 et 1890 sur les remblais gagnés sur le lac devant la Grande Promenade (actuellement Jardin anglais).



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Michel Reber, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement d'un appartement dans les combles de l'immeuble 2, rue du Bassin, article 1765 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-Claude Vuithier. Les plans peuvent être consultés du 27 novembre 2009 au 12 janvier 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Emmanuel Rey, architecte à Neuchâtel (Bauart Architectes et Urbanistes SA), d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation (1 niveau en attique) de l'immeuble 2, rue de Monruz, articles 13850 du cadastre de Neuchâtel et 2586 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Axa Assurances SA. Les plans peuvent être consultés du 4 décembre 2009 au 19 janvier 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Vito Fratiani, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), du permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et la surélévation d'une maison familiale 21, chemin des Prises, article 1426 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Sabine et Yves Canonica (nouvelle enquête publique). Les plans peuvent être consultés du 4 décembre 2009 au 19 janvier 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions



Anim'Action

Aux habitant-es de Pierre-à-Bot

Venez nombreux et nombreuses retrouver Saint-Nicolas

**dimanche 6 décembre à 17 heures
sur la place de jeux
de Denis-de-Rougemont**

Un cortège aux flambeaux et des surprises attendent les enfants...

Renseignements : tél. 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction



Ouvertures nocturnes

Arrêté

concernant la fermeture des magasins
(du 20 novembre 2009)

**Le Conseil communal de
la Ville de Neuchâtel**

Vu la loi cantonale sur la police du commerce, du 30 septembre 1991 ;
Vu les requêtes du 7 octobre, 5 novembre et 19 novembre 2009 de l'enseigne-Union des détaillants neuchâtelois ;
Vu l'avis des milieux intéressés, notamment les associations professionnelles ;
Sur la proposition de la Direction de la sécurité ;

arrête :

Article premier. – Les magasins de la circonscription communale pourront demeurer ouverts

- jusqu'à 21h30, le jeudi 17 décembre et le mercredi 23 décembre 2009 ;
- jusqu'à 19 heures, le samedi 12 décembre 2009.

Art. 2. – Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail, la loi sur la police du commerce et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Art. 3. – Une indemnité forfaitaire (minimum Fr. 20.-) sera payée à chaque employé les soirs de nocturne jusqu'à 21h30 si le propriétaire du magasin ne fournit pas lui-même une collation substantielle.

Art. 4. – Le présent arrêté annule et remplace l'Arrêté concernant la fermeture des magasins, du 11 novembre 2009.

Art. 5. – La Direction de la sécurité est chargée de l'application du présent arrêté.

Neuchâtel, le 20 novembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente, L'adjointe du chancelier,
Françoise Jeanneret Micheline Martin



Stages de gravure pour adultes

C'est désormais une tradition ! L'Atelier des musées propose un stage de gravure durant les fêtes de fin d'année :

du lundi 28 décembre au mercredi 30 décembre

France Giovannoni, artiste-graveuse, se réjouit d'accueillir des adultes créatifs, au Musée d'art et d'histoire. Aucune expérience préalable n'est requise.

Le cours est également ouvert aux personnes qui souhaitent poursuivre des recherches personnelles.

Renseignements et inscriptions : www.atelier-des-musees.ch rubrique « Cours périodiques – Adultes ».



Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'environnement, au vernissage de l'exposition de la Société neuchâteloise des forestiers, au péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, directeur de la jeunesse et de l'intégration, à la manifestation de clôture de « NeuchàToi 2009 », au Théâtre de l'Heure bleue, à La Chaux-de-Fonds.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Blaise Péquignot, président du Conseil général, aux 11^e Rencontres de décembre placées sous le thème « L'Unesco... et après ? », au Locle.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Evelyne et Claude Philippin-Thuillard, à l'occasion du 67^e anniversaire de leur mariage.



Energie

Contrôle des installations de chauffage
Semaine du 23 au 29 novembre 2009

- Température extérieure moyenne : 8.5° C.
- Degrés-jours : 80.6 DJ.



Offre d'emploi

La gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel recherche pour un immeuble de 6 appartements situé à la rue du Gor 1 à Neuchâtel

Un couple de concierges

(à temps très partiel)

Appartement de fonction de 4.5 pièces

(loyer mensuel Fr. 1'050.- + charges)

pour le nettoyage, l'entretien, les réparations, la surveillance, le maintien d'une ambiance conviviale et de bonnes relations de voisinage.

Expérience et flexibilité requises, à l'aise dans les contacts humains.

Date d'entrée : le 1^{er} mars 2010 ou à convenir.

Renseignements complémentaires : Gérance des bâtiments, Faubourg du Lac 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032/717 76 70.



Programme cinéma pour la semaine du 2 au 8 décembre

APOLLO 1 032 710 10 33
TWILIGHT-CHAPITRE 2
 3^e semaine.
 12 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 14h45, 17h30, 20h30, ve/sa 23h15. Acteurs:
 Robert Pattinson, Kristen Stewart,
 Dakota Fanning.
 De Chris Weitz.

APOLLO 2 032 710 10 33
ARTHUR ET LA VENGEANCE DE MALTAZARD
 1^{er} semaine.
 7 ans sug. 12 ans. VF me au ma 15h, 17h15, 20h15.
 De Luc Besson.

APOLLO 2 032 710 10 33
2012
 4^e semaine.
 10 ans sug. 12 ans. VF ve/sa 22h30.
 Acteurs: John Cusack, Amanda Peet,
 Thandie Newton.
 De Roland Emmerich.

APOLLO 3 032 710 10 33
BAZAR
 1^{er} semaine.
 14 ans sug. 14 ans. VF me au ma 17h45, 20h30.
 Acteurs: Bernadette Lafont, Pio Marmai, Lou Doillon.
 De Patricia Plattner.

APOLLO 3 032 710 10 33
LE PETIT NICOLAS
 10^e semaine.
 Pour tous, sug. 7 ans.
 VF me au ma 15h15.
 Acteurs: Kad Merad, Valérie Lemercier, François-Xavier
 Demaison.
 De Laurent Tirard.

APOLLO 3 032 710 10 33
SAW 6
 5^e semaine.
 18 ans sug. 18 ans. VF ve/sa 22h45.
 Acteurs: Shawnee Smith, Tobin Bell,
 Costats Mandylor.
 De Kevin Greutert.

ARCADES 032 710 10 44
2012
 4^e semaine.
 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 20h30, je au ma 14h,
 17h15.
 De Roland Emmerich.

BIO 032 710 10 44
L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS
 4^e semaine.
 10 ans sug. 14 ans.
 VF me, ve au lu 20h30. VO s-t fr/all. je 20h30.
 Acteurs: Heath Ledger, Johnny Depp, Colin Farrell.
 De Terry Gilliam.

BIO 032 710 10 55
LE VILAIN
 2^e semaine.
 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 16h.
 Acteurs: Albert Dupontel, Catherine Frot, Bouli Lanners.
 De Albert Dupontel.

BIO 032 710 10 55
BASSIDJI
 1^{er} semaine.
 14 ans sug. 16 ans.
 VO fr. s-t all. me, sa 18h.
 De Mehran Tamadon
 Cycle Passion cinema.

BIO 032 710 10 55
TEMPÊTE DE BOULETTES GÉANTES
 5^e semaine.
 7 ans sug. 7 ans. VF sa/di 14h.
 De Phil Lord.

BIO 032 710 10 55
UN FLIC
 1^{er} semaine.
 10 ans sug. 12 ans. VF di, ma 18h.
 Acteurs: Alain Delon, Catherine Deneuve, Richard
 Crenna.
 De Jean-Pierre Melville.

REX 032 710 10 77
PARANORMAL ACTIVITY
 1^{re} semaine.
 16 ans sug. 16 ans. VF me au ma 20h15.
 Acteurs: Katie Featherston, Micah Sloat.
 De Oren Peli.

REX 032 710 10 77
LE DRÔLE DE NOËL DE SCROGGE
 2^e semaine.
 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 15h30.
 De Robert Zemekis.

REX 032 710 10 77
CAPITALISME: UNE HISTOIRE D'AMOUR
 2^e semaine.
 10 ans sug. 14 ans. VO s-t fr/all. me au ma 17h45.
 De Michael Moore.

STUDIO 032 710 10 88
LES HERBES FOLLES
 2^e semaine.
 7 ans sug. 16 ans. VF me au ma 15h30, 18h, 20h15.
 Acteurs: André Dussolier, Sabine Azéma,
 Emmanuelle Devos.
 De Alain Resnais.

BIO 032 710 10 55
THE MAGDALENE SISTERS
 Ciné-club Halluciné
 (Angleterre/France 2002 - 120 min).
 Pour tous.
 VO s-t fr/all. mardi 8 décembre à 20h30.



L'instantané de Stefano Iori...



... soirée d'accueil des nouveaux arrivants



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé
et ambulance: 144.**Hôpital Pourtalès et Maternité**
no principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.**Hôpital de la Providence:**
tél. 032 720 30 30.**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (en
dehors des heures d'ouverture des
bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Rateau-ivre, bistro-ados destiné aux
ados de 12 à 18 ans, (rue des Fausses-
Brayes 15). Ouvert du mardi au ven-
dredi de 15h30 à 18h30, tél. 032 725
26 65.**RECIE**, lieu de rencontre et d'échanges
pour femmes réfugiées, immigrées et
suisses, (rue de Coquemène 1), cours
de français, couture, natation, gymnas-
tique, ateliers ponctuels. Permanence
mardi et jeudi de 14h à 17h, tél. 032
730 33 50.**Service d'aide aux victimes d'abus
sexuels (SAVAS):** tél. 032 919 66 44,
lundi - vendredi 8h à 11h; lundi, mardi
et jeudi 14h à 17h.**Service de consultations conjugales**
(fbg de l'Hôpital 23): sur rendez-vous,
tél. 032 886 80 10.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

**Centre NOMAD Neuchâtel
et environs**7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique**Culte du dimanche 6 décembre****2^e dimanche de l'Avent****Culte paroissial pour remercier tous
les bénévoles de la paroisse au Tem-
ple du Bas à 10h, sainte cène. M^{me} E.
Reichen et équipe de bénévoles. Petit-
déjeuner dès 9h au sous-sol. Apéritif
de Saint-Nicolas à la sortie.***Sud:***Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte
cène.**Temple du Bas:** jeudi à 10h, médita-
tion, salle du refuge.**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.**Deutschsprachige reformierte Kirch-
gemeinde:** 6. Dezember, Andacht mit
anschl. Imbiss Im Kirchgemeindehaus
Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 18h, messe en por-
tugais. Di à 10h et à 18h, messes.**Serrières, église Saint-Marc:** sa à
17h30, messe. Di à 10h15, messe en
italien.**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à
10h30, messe.**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:**
sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en
latin.**Chapelle de la Providence:** sa à 16h,
messe en croate. Di à 17h, messe en
espagnol.**Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:**
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): je à 19h30, vèpres de lumière à
La Chau-de-Fonds. Di à 9h45, messe
à La Chau-de-Fonds.

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire**Illustration:**

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch**Internet:**

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Maxime Rebetz

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

LE MOINS CHER -50%
MEUBLES-MATELAS-VÊTEMENTS-CHAUSSURES
BOISSONS - VINS - ALIMENTATION - ETC
MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRIX
PÂTES ITALIENNES ET PORTUGAISES **MATHOD**
1^{ÈRE} QUALITÉ ET DE GRANDE MARQUE ENTRE ORBEYVERDON



Pierre Grosjean



Offre spéciale
Remplacement pare-brise
= vignette 2010 offerte
Valable jusqu'au 31.01.2010



Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Route des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
FCR
Fédération des
Carrossiers Romands





Thierry Châtelain, nouveau directeur de la BPUN, est entré en fonction le 1^{er} décembre

Un outil nécessaire à la culture

Le 7 juillet dernier, le Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) a nommé Thierry Châtelain, 40 ans, pour succéder au directeur sortant Michel Schlup, qui fait valoir ses droits à la retraite. Né à la Chaux-de-Fonds, Thierry Châtelain est entré en fonction le 1^{er} décembre. Il explique l'intérêt qu'il porte à la BPUN ainsi que les projets qu'il entend mener à bien. A la tête de l'institution durant trente ans, son prédécesseur répond également à quelques questions.

Dans quel état d'esprit abordez-vous votre entrée en fonction ?

Thierry Châtelain : Avec beaucoup de curiosité et d'enthousiasme. Comme je l'ai dit vendredi lors de la passation de pouvoirs, je ressens tout de même un brin d'anxiété au vu de toutes les tâches qui m'attendent. Je suis très positif et je me réjouis de participer au rayonnement de Neuchâtel.

A vos yeux, qu'est-ce que cela représente ?

T.C. : Ma fonction n'est pas ce qui compte en soi. L'important, ce sont les intérêts que je vais défendre. Je crois que cette institution joue un rôle phare dans le monde culturel neuchâtelois. Il ne s'agit pas d'un luxe, mais d'une réelle nécessité.

Quelles sont vos attentes par rapport à ce nouveau travail ?

T.C. : C'est un sujet délicat. Plus on a d'attentes, plus grandes sont les chances d'être déçu. Je parlerais plutôt de projets. J'espère pouvoir contribuer au rayonnement de Neuchâtel tout en poursuivant le travail déjà effectué. La BPUN est une institution destinée



Thierry Châtelain (à gauche), nouveau directeur de la BPUN en compagnie de son prédécesseur, Michel Schlup.

A ce propos, avez-vous déjà des projets concrets en tête ?

T.C. : Pour l'instant, je suis encore dans une phase de prise de connaissance des dossiers. D'un point de vue stratégique, deux projets peuvent tout de même être mentionnés. D'une part, la numérisation des fonds. D'autre part, la création de la bibliothèque neuchâteloise de demain. Concrètement, la gestion quotidienne de l'institution est également une réalité à prendre en compte. La BPUN possède un personnel très expérimenté. Certains collaborateurs ont une expérience de trente ans dans le métier. Les conditions de travail sont ainsi exceptionnelles.

Comptez-vous apporter des changements ou des nouveautés au sein de l'institution ?

T.C. : Par la force des choses. Mais je ne compte pas révolutionner la BPUN. Avant de procéder à d'éventuels changements, je vais d'abord voir comment fonctionne l'institution. Le monde de l'information est en pleine mutation. La BPUN devra s'adapter à ces changements. Néanmoins, je ne compte pas sacrifier l'aspect régional de la Bibliothèque que je considère comme une force. Sa proximité avec les citoyens me paraît constituer un atout majeur. Ce sont les Neuchâtelois qui ont fait sa renommée. Je pense qu'ils se reconnaissent dans cette

bibliothèque. L'une de mes préoccupations sera donc de trouver un juste équilibre entre un mouvement général de globalisation et la vocation locale de l'institution.

Plus généralement, comment envisagez-vous l'avenir ?

T.C. : Différents projets sont en cours, dont celui de la bibliothèque neuchâteloise de demain. Je suis positif de nature et je vise un idéal. Celui de constituer une entité forte sous la forme, par exemple, d'une bibliothèque cantonale, qui regrouperait diverses institutions apparentées et complémentaires. Chaque bibliothèque possède ses spécificités. L'idée serait ainsi de trouver une organisation capable de valoriser ces différentes ressources. D'un point de vue financier, je tiens à rappeler qu'il est un seuil en deçà duquel on ne peut plus fonctionner. La gestion de la BPUN a un prix, mais qui est minime au regard de ce qu'elle apporte. L'aspect économique est une chose, mais nous avons la responsabilité de transmettre un patrimoine pour lequel nous nous serons battus.

Michel Schlup, avez-vous aidé votre successeur à préparer son entrée en fonction ?

M.S. : Je tiens tout d'abord à rappeler qu'il s'agit d'une fonction qui requiert de nombreuses connaissances. Elle touche à des domaines très divers tels que l'informatique, l'administratif et les finances. Pour répondre à la question, oui, j'aide effectivement mon

successeur, bien que rien ne le prévoie. Ce que je trouve regrettable au vu de l'ampleur d'une telle fonction.

Comment décririez-vous Thierry Châtelain ?

M.S. : C'est une personnalité rayonnante, volontaire et pragmatique. Il est également très empathique.

Si vous deviez lui donner un seul conseil, lequel serait-ce ?

M.S. : « Etre soi ».

Quels sont les souvenirs les plus marquants que vous garderez de vos 30 ans à la BPUN ?

M.S. : J'ai des souvenirs très forts, telle que la visite de François Mitterrand en 1983. Mais le souvenir le plus marquant reste à mes yeux le décès d'André Buhler (ancien conseiller communal en charge des Affaires culturelles). Il souhaitait collaborer avec nous pour divers projets.

Quel est votre sentiment en quittant la BPUN ?

M.S. : Je pars sereinement en gardant tout de même une petite pointe d'amertume. A mon avis, les autorités



n'ont pas compris son importance. Je tiens à rappeler que la BPUN touche un très large public : plus de 200'000 actes de visite sont enregistrés chaque année et elle compte quelque 15'000 lecteurs actifs. Je suis tout de même confiant, car la nouvelle présidente du Conseil Françoise Jeanneret se soucie de l'avenir de l'institution.

Resterez-vous encore actif dans l'univers littéraire ?

M.S. : Oui j'ai de nombreux projets en perspective. Je vais notamment prendre part au projet du tricentenaire de Rousseau.

Anne Kybourg



d'abord aux Neuchâtelois. Je tiens à développer cet aspect local, en tenant compte des exigences actuelles en matière d'information et de formation.